

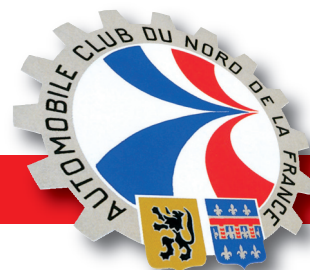
Automobile Club

Du Nord de la France

CONTRÔLE « 3 POINTS DES VEHICULES »

pour collectivités (entreprises, associations, institutions publiques)

en partenariat avec **MACIF PREVENTION**



PREVENTION



- Vérification des points suivants des véhicules (jusque 3 tonnes 5) qui nous sont présentés, ce type d'opération se déroule sur le parking de votre organisme :

- ➔ Pression des pneumatiques et regonflage à l'aide d'un compresseur,
- ➔ Éclairage à l'aide d'un régloscope,
- ➔ Pollution par un appareil permettant de vérifier les véhicules essence et diesel.

- Si vous le souhaitez, nous pouvons également ajouter le contrôle des points suivants :

- ➔ Niveaux : d'huile, du liquide de refroidissement, du liquide de frein
- ➔ Balais d'essuie-glace
- ➔ Ceintures de sécurité.

*Selon le nombre de points à contrôler,
il faut compter de 5 à 15 minutes maximum par véhicule.
Notre contrôleur vous délivre ensuite
tous les renseignements nécessaires.*



La camionnette Automobile Club / Macif dans laquelle sont embarqués les appareils de contrôles, se rend sur le lieu de votre choix.

Pour tous renseignements :

03 20 28 40 40

autoclubnord@wanadoo.fr

www.autoclubnord.com